

## Commission Administrative Paritaire

### Catégorie A

## Tirage au sort

Compte tenu de l'absence de dépôt de liste de candidats par une organisation syndicale représentative à la Commission Administrative Paritaire catégorie A pour le scrutin du 8 décembre 2022, constatée par procès-verbal de carence du 18 novembre 2022,

Considérant les effectifs établis à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (74), nécessitant de désigner 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants,

Conformément aux dispositions prévues par le décret n°89-229 du 17 avril 1998 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, un tirage au sort doit être effectué parmi les électeurs qui remplissent les conditions d'éligibilité,

Ce tirage au sort aura lieu le :

**Jeudi 8 décembre 2022**  
à 11 h 00

au Centre de Gestion  
9 rue de la Maladière  
2<sup>ème</sup> étage des locaux de la CCI  
52 000 CHAUMONT

Le Président du Centre de Gestion,



Jean-Marie WATREMETZ